

# École des Médiateurs CNV

Dans l'esprit des textes et notamment du décret 2012-66 du 20 janvier 2012 précisant les conditions requises pour être médiateur, les organismes professionnels de médiation préconisent la formation continue.

## Formation professionnelle continue

# La médiation CNV dans le domaine familial : Focus sur la médiation de couple

1 module de 3 jours soit 21 heures

L'École des Médiateurs CNV propose, dans le cadre de la formation continue, de la formation axée sur la thématique de la médiation CNV dans le domaine familial. Ce module, s'adresse aux médiateurs déjà formés à la médiation CNV et plus particulièrement aux médiateurs qui souhaitent intervenir dans le domaine des médiations de couple.

### OBJECTIFS

Permettre aux médiateurs :

- d'aborder les enjeux et le contexte juridique de la médiation de couple
- de comprendre ce que la médiation CNV peut apporter aux problématiques de couples ;
- d'expérimenter un processus de médiation de couple permettant à chacun de faire des choix en conscience et de se réaliser personnellement au travers de la relation.

### PROGRAMME DES 3 JOURS DE FORMATION

- L'environnement juridique relatif à la séparation et au divorce et à leurs conséquences.
- La médiation CNV comme moyen de prévention et de résolution des conflits dans le couple.
- Pédagogie de la communication dans le cadre de la médiation de couple.
- Peurs et croyances du médiateur face aux conflits dans le couple et la question de la neutralité.
- Mise en pratique d'un processus spécifique de médiation de couple.

### CAPACITES DÉVELOPPÉES

- > des connaissances pour être à l'aise face à des demandes de médiation de couple.
- > du discernement pour garder sa neutralité et son impartialité face aux situations conflictuelles vécues dans le couple.
- > du discernement sur les enjeux de la relation de couple pour adapter le processus de médiation.
- > de la fluidité dans la pratique de la médiation de couple.

Ecole des Médiateurs CNV - Association Loi 1901 - 114 rue de la Roquette – 75011 PARIS

Siret 78863718900010 – Code APE 8559A

Déclaration d'activité enregistrée sous le n°11 75 49213 75 auprès du Préfet de la région d'Ile-de-France

## MÉTHODES

Apports théoriques, témoignages, démonstration.  
Ateliers de recherche et de réflexion,  
Mises en situation, coaching personnalisé  
Bibliographie

## PUBLIC

Les médiateurs formés par l'École des Médiateurs CNV et, sur demande, tout autre médiateur justifiant d'une formation à la médiation et à la CNV.

## ÉQUIPE

Nathalie Simonnet et son équipe de médiatrices CNV ayant une pratique de la médiation de couple, formatrices à l'École des Médiateurs CNV.

## DETAILS PRATIQUES

### Horaires de formation

- Jour 1 : 9h30 à 18h00
  - Jour 2 : de 9h00 à 18h00
  - Jour 3 : de 9h00 à 17h00
- soit 21 heures sur 3 jours.

### Attestation de formation

A l'issue de la formation, l'École délivre une attestation de formation, précisant les heures effectuées et les compétences acquises.

### Contact pour inscription

Emmanuelle DABBENE

Permanence téléphonique : lundi et mercredi de 9h30 à 12h30 ☎ 06 43 34 22 31  
formationmediateurscnv.17@gmail.com